

Élections du Comité Social et Économique

L'Hermitage, le 04/06/2025

Dans le cadre de la procédure d'élection en vue du renouvellement de notre CSE, nous vous rappelons que la date envisagée pour le 1er tour de scrutin est le **jeudi 26 juin 2025**.

Les listes électorales, établies par collège sont affichées ce jour :

1er collège

Ouvriers / Employés

2nd collège

Technicien et Agent de Maîtrise / Cadres

Chacun est appelé à en vérifier l'exactitude et à solliciter les éventuelles corrections auprès du service ressources humaines au plus tard le **12 juin 2025**.

Les organisations syndicales sont invitées à déposer leurs listes de candidats au plus tard le **9 juin 2025 à 14h**.

NB : Il est rappelé que le premier tour de scrutin est **exclusivement** réservé aux candidatures présentées par les organisations syndicales. Les résultats du premier tour ne seront pris en compte que s'il y a un nombre minimal de votes (appelé quorum) égal à la moitié des électeurs inscrits (apprécié distinctement pour chaque collège et pour chaque scrutin : titulaire et suppléant).

Si ce niveau minimal de participation n'est pas atteint au premier tour, un second tour de scrutin sera organisé permettant ainsi à tous les salariés de se porter candidats (s'ils remplissent les conditions d'âge et d'ancienneté pour être éligibles).

Julien Homo
Président

